

Communiqué

En conjuguant offre de logements et projet d'insertion, Le Patio atteint ses objectifs

Depuis décembre 2016, le Patio offre aux personnes de condition très modeste 61 appartements à vocation sociale. Alliant logement et appui social, cette solution innovante favorise leur réinsertion sociale ainsi que leur retour dans le marché du logement. Un rapport d'évaluation mené sur les deux premières années d'exploitation dresse un bilan positif de cette démarche.

Se loger fait partie des quatre besoins fondamentaux à côté de se nourrir, se vêtir et se soigner. En plus de ses 400 logements sociaux, la Ville gère un parc de plus de 100 logements provisoires destinés aux ménages lausannois en situation de grande précarité et qui connaissent des difficultés à trouver ou à conserver un logement. Avec ses 61 appartements ouverts en décembre 2016 aux Près de Vidy, le Patio a permis d'augmenter de 55% le nombre de logements provisoires disponibles. En deux ans, il a accueilli 108 ménages. Par ailleurs, ce dispositif a pu aider une cinquantaine de bénéficiaires à l'aide sociale à quitter des chambres d'hôtel et permis de renégocier à la baisse le coût de l'hébergement hôtelier.

Une étude menée sur cette période montre que 70% des ménages ayant quitté le Patio ont obtenu un bail à leur nom, majoritairement dans des logements subventionnés. Ce taux est supérieur aux autres logements provisoires gérés par le Service social Lausanne (50% de sortie en moyenne). Par ailleurs, 90 % des sorties du Patio ont eu lieu dans le délai de 24 mois prévu par le bail.

Cette structure propose 6 appartements de 3 pièces de 40 m², à CHF 1'330.-/mois; 37 studios de 20 m² pour des adultes à CHF 870.-/mois et 18 studios de 20 m² pour les jeunes de 18 à 25 ans à CHF 650.-/mois, les charges étant comprises dans les loyers. Au 31 décembre 2019, le taux de loyers impayés est de 2,8%. Il sera nul après la libération des garanties de loyer.

En plus d'un logement meublé, les locataires bénéficient d'un accompagnement social adapté qui étend ses effets positifs aux autres domaines de l'action sociale. Ainsi 44% des ménages voient leur situation financière changer durant leur séjour, dont 75% vers une amélioration. Si 71% des ménages se trouvaient au RI à leur entrée au Patio, ils n'étaient plus que 58% au moment de le quitter. Enfin, parmi les 63% de ménages endettés, 9% ont pu retrouver un emploi et accéder à un logement subventionné, avec des perspectives concrètes de désendettement.

Sur les 30 jeunes relogés au Patio, 93% ont suivi une mesure d'insertion socio-professionnelle ou un stage professionnel et la moitié ont entamé une formation qualifiante (apprentissage, études).

L'étude dresse également un portrait social des ménages lausannois en difficulté de logement. Ainsi, parmi les 108 ménages, deux-tiers d'entre eux ne sont pas au bénéfice d'une formation achevée et 46% souffrent d'un problème de santé.

Cette solution innovante démontre la pertinence d'une prise en charge globale et concrète pour permettre aux personnes fragilisées de se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle. Afin de mieux répondre aux situations des personnes endettées et des personnes de plus de 25 ans entamant une

formation, la Ville va ajuster les contrats de bail pour ces deux catégories, respectivement à la durée de la procédure de désendettement et à la durée de la formation.

La Municipalité de Lausanne

Etude disponibles sur www.lausanne.ch/lepatio

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, directeur des sports et de la cohésion sociale, tél. +41 79 442 57 77**

Lausanne, le 4 mars 2020